

Oeuvre des pauvres malades
de S^t Vincent de Paul.

Les dames de l'oeuvre des pauvres malades de S^t Vincent de Paul sont priées de ne jamais perdre de vue la mission spirituelle qu'elles ont accomplie et de se rappeler que l'aumône qu'elles sont chargées de distribuer n'est qu'un moyen d'arriver à des âmes qu'elles doivent consolider, fortifier ou ramener à la Religion. En rentrant dans la maison des pauvres elles n'oublieront pas que c'est Jésus-Christ même, qu'elles vont visiter dans leurs personnes, que c'est lui qui les appelle et qui leur dit - Je suis

souffrant dans cette maison, j'ai
 la fièvre dans cette autre
 partout je meurs de faim
 et de froid si et ce m'afflige
 au point de me faire
 qu'elles le pourront les dames
 sont engagées à causer avec
 leurs malades, à s'occuper
 d'eux à entrer dans tous les
 détails de leurs souffrances
 physiques et morales à lui
 ter toute précipitation ^{ou} ^{de} ^{la} ^{soin}
 qu'il s'agit moins de voir
 plusieurs malades que d'en
 un, et d'achever plus de leur
 la mission déjà commencée. Elles
 rediront souvent aux pauvres
 qu'elles ne sont que
 faibles instruments de la

Misericorde de Dieu qui sans
 le grand bouti leur a inspiré
 la pensée de venir à leur
 secours préférablement à tant d'autres
 et que s'ils en éprouvent quelque
 sentiments de reconnaissance, c'est
 à notre Seigneur qu'ils doivent les
 offrir. Puis par tous les moyens que
 cela unit à la prudence, et à
 la charité leur suggère elles procèdent
 tout le plus promptement possible
 aux malades, la visite d'un prêtre
 de leur paroisse et lui confieront
 une partie de leurs soins afin de lui
 ménager un favorable accueil et de
 préparer le malade à une bonne
 mort ou à une vie plus ^{bonheur}
 si Dieu lui rend la santé.
 Enfin les dames dirigées par les
 soins de la charité se consacrent
 entièrement à leurs avis se
 rappellent qu'elles ne sont que leurs
 auxiliaires et dans le cas où elles
 seraient empêchées de voir leurs

malades, elles les prièrent de
les visiter elles mêmes et leurs
remettrons les dons qu'elles
leurs destinaient. En un mot
elles cherchèrent en tout à accom-
plir cette parole de l'évangile
qui resume toute l'oeuvre.
J'ai été malade et vous m'avez
visité.

Oeuvre

des pauvres malades de St Vincent de Paul

Ceci est installé à Léjolat
d'où on me l'a fait tenir

72

Venez, les bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'avais faim et vous m'avez donné à manger; j'étais malade et vous m'avez visité, St Mathieu ch. XXV 35. 36.

Parmi ce grand nombre d'Oeuvres que la piété a instituées ou relevées à Paris depuis quelques années, on regrette naguère de n'en pas trouver une qui subsista jusqu'à l'époque de nos troubles révolutionnaires et disparut alors avec la religion qui l'avait inspirée. Cette oeuvre est celle des pauvres malades, soignés à domicile. Saint Vincent de Paul l'avait fondée et lui porta toujours un intérêt tout particulier.

Des Dames, prises dans les hautes classes de la société, comme dans les conditions plus obscures, s'y étaient consacrées avec un dévouement et une persévérance au dessus de tout éloge humain, au soulagement corporel et spirituel des pauvres malades. Le saint leur avait donné des règles admirables et prescrit des offices aux quels la délicatesse actuelle du siècle ne permettrait peut être pas de revenir mais dont l'exacte observance servit à leur faire obtenir les fruits les plus abondants de sanctification, soit pour elles-mêmes soit pour les pauvres malades dont elles s'étaient faites les servantes. On sait ce que fut entre les mains de St Vincent de Paul

l'assemblée des Dames de la charité qu'il avait associées à toutes ses œuvres et dont l'histoire est à jamais inséparable de celle de sa vie. Ce fut par elles qu'il répandit tant de bienfaits dans la capitale en faveur des pauvres et qu'il sut trouver les ressources immenses qu'il employa, soit à subvenir à toutes leurs nécessités, soit à fonder les merveilleuses institutions qui ont perpétué ses œuvres. Il était bien à désirer que l'on pût rétablir d'une manière générale une si utile institution. Aussi s'est-il formé, sous le nom d'œuvre des pauvres malades de St Vincent de Paul une association petite et modeste dans les commencements, mais qui, grâce à la bénédiction divine pourra prendre plus d'extension et qui ne tardera peut-être pas à porter ses bienfaits.

Les Dames qui font partie de cette œuvre, animées par l'esprit du grand saint dont elles ont commencé par solliciter le patronage et devenues les auxiliaires de ses pieuses filles aux travaux desquelles elles sont heureuses de s'associer et de prêter humblement leur concours, vont visiter les pauvres que la maladie retient étendus sur leurs tristes grabats, leur portent, avec l'aumône de la charité, les consolations plus précieuses de la foi, deviennent les confidentes de leurs besoins, quelquefois aussi de leur faiblesse et de leurs remords, les ramènent par leurs pieux conseils

et leurs encouragemens à la pratique de la religion et de la vertu;
écartent les dangers sans nombre que l'ignorance et la misère font
naître autour de leurs enfans, calment leurs souffrances ou les aident
à les supporter; adouissent enfin l'amertume de leurs derniers
momens; et rendant ainsi à J. C. lui même dans la personne de
ses pauvres malades, les soins qu'il a promis de récompenser avec
tant de magnificence contribuent encore à faire connaître aimer et
benir son nom et sa loi par une multitude d'ames qui sans elles
auraient peut être toujours blasphémé l'un et méprisé l'autre.
Ainsi le but que se propose surtout cette oeuvre c'est d'offrir un a.
liment au zèle de tant de Dames pieuses à qui leur amour des pau-
vres fait vivement désirer de pouvoir ajouter l'aumône spirituelle
à l'aumône corporelle et de soutenir et d'animer par là leur pié-
té; c'est d'obtenir de nouveaux secours aux pauvres malades que
l'insuffisance des ressources des bureaux de bienfaisance et la rigueur
des réglemens administratifs privent bien souvent du soulagement
que réclament leurs nécessités; c'est en fin d'édifier l'Eglise de Dieu
en manifestant par l'exercice de la charité les beaux et généreux
sentimens que la religion sait inspirer envers les pauvres à des
personnes que l'élevation de leur condition empêcherait d'apper-
cevoir leur misère et d'entendre leurs gémissemens. Il est facile de
juger quelle puissante et salutaire influence peut exercer sur les
pauvres et dans l'intérieur de leurs familles, pour y faire aimer

la religion et les bonnes moeurs, la visite de ces Dames à qui la foi
inspire la pensée d'aller adoucir par leurs paroles et leurs bien-
faits l'amertume des douleurs de ces membres souffrans de J. C. en
qui elles ne voyent que des frères!
(Cette oeuvre est recommandée par l'autorité capitulaire du Diocèse de Paris.)

J. M. J.

W imię P. N. Jezusa Chrystusa ofiarowaliśmy się odwiedzić chorych
mieszkańców i pomóc na duszy i na ciele — nie zawierając żadnego sta-
wianstwa, żadnego poddygota, lub — stażnego lub — uproszonego,
— w imię Pana naszego, J. C. — wsparcia, odwiedzić bratniej cho-
rych, lub innych na swoim miejscu uproszenia

Żadna z Ducha swym duchowym czyli sądem Duchownym Sumie-
nie podać mu usługi błędnym wyznaniem i wymienciem ile mo-
gło arbitralnie i ad hoc, ile z tego wydatka? — co pozostać? kogo
do potrzeb podobnych usług rachować? — na jak długo czas?
i jaka ofiara?

Z tych obywateli — bez wymiencienia swego nazwiska, wyznaczą
oraz chorych usług — poświęcenia, pomocy — od Duchownego Ojca — spi-
nie się liczba przystępujących, ich gatunek, i od czasu do czasu nadają spra-
wę Arcy-Pasterrowi, z prośbą, aby ich te dla chorych usługi, w Duchu
Św. przegostawit — prosił, i pasterskiego powołania na drugi mie-
siąc udzielił racyt! Lwów 31 January 1873

Inspirer aux jeunes personnes la simplicité des mœurs, les instruire dans la religion, leur en inspirer le respect et l'amour, former leur cœur à la vertu et orner leur esprit par l'étude des sciences utiles, tel est le but de toute institution sage, leur procurer les talens innocens et les arts d'agrémens qui peuvent rendre leur société plus douce et leur vertu plus aimable, tel est le vœu des parens, c'est le vœu de la religion elle même, c'est aussi celui des dames de cette maison.

Le pensionnat est agréablement situé, on y respire un air pur, les jardins fournissent aux élèves un suffisant espace pour leurs récréations et leurs promenades.

La partie physique de l'éducation est très soignée, la nourriture est saine, abondante et variée, la santé, la propreté, la bonne tenue des enfans, les secours et les précautions nécessaires à leur âge et à leur tempérament, sont l'objet d'une attention toute particulière, en cas de maladie, on leur prodigue les soins les plus assidus, avec une sollicitude qui ne laisse rien à désirer à la tendresse maternelle.

Objets de l'enseignement.

On s'attache principalement à bien former la religion dans le cœur des élèves, elle entre dans le plan d'études de toutes les classes. Les autres objets de l'enseignement sont la lecture, l'écriture,

l'arithmétique, la géométrie, les langues polonoise, allemande, et française. Les éléments de la littérature nécessaires pour former le goût et le style des élèves. La Logique, l'histoire, la Mythologie, la géographie, l'économie domestique et le travail des mains. On s'attache particulièrement aux deux derniers objets, persuadé qu'après la religion, ils doivent faire l'étude la plus essentielle des jeunes personnes.

Le cours ordinaire de l'éducation est de six ans, il est suivi d'une ou deux années de classe supérieure pour les élèves dont on désire perfectionner l'instruction soit dans une partie quelconque de l'enseignement, soit en leur donnant des notions plus étendues sur les sciences qui ne font point partie essentielle de l'éducation des jeunes personnes.

Régime de la Maison.

Surveillance. La surveillance est exacte et continuelle dans tous les temps et dans tous les lieux, plusieurs maîtresses couchent dans les dortoirs.

Moyens d'émulation. On emploie avec ménagement le ressort puissant de l'émulation, l'exemple des compagnes, le concours des élèves, les répétitions, les exercices, sont les moyens dont on se sert pour aiguillonner le courage et exciter le talent, les Notes journalières, les distinctions et les privilèges de chaque trimestre, les prix et les couronnes de la

fin de l'année, sont la récompense des efforts et des succès.
 Les élèves écrivent au commencement de chaque mois à leurs parents, et leur envoient leur feuille de recette et de dépense du mois précédent. Tous les quatre mois, on y ajoute un bulletin qui constate l'état de leur santé, ainsi que leurs progrès en tous genres.

Rérelations extérieures. On n'admet dans la maison ni demi-pensionnaires, ni externes, mais seulement des pensionnaires; elles ne peuvent voir leurs parents qu'à certains jours et à des heures fixes, on excepte néanmoins ceux qui viennent de loin.

Trousseau. Un gobélet et un couvert d'argent, avec le nom de l'élève gravé en toute lettre; deux paires de draps, douze serviettes de table, six serviettes de toilette, douze chemises, douze mouchoirs de poche blanc, huit paires de bas, quatre jupons, quatre chemises de nuit blanches, six bonnets de nuit, quatre fichus de nuit. Brosses à dents, à habits et les peignes nécessaires à la propreté.

Uniforme. Un Uniforme d'été (Mousseline laine) gris lilas.

Uniforme d'hiver (Merinose amaranthe)

Un Chapeau de paille pour l'été.

Un Chapeau de Castor blanc pour l'hiver.

Conditions.

L'âge d'admission est ordinairement à Sept ans si par circonstance particulière, il s'en presentoit de plus jeunes, on les élèveroit à part jusqu'à ce qu'elles soient en état de suivre les exercices du pensionnat.

On exige des élèves qui ont demeuré dans quelque autre maison d'éducation, une attestation de bonne conduite.

Le prix de la pension est de 350 fr. M. par an payables par quartier et toujours d'avance. De plus 50 fr. M. par an pour le blanchissage, le loyer des meubles, tels que lits, pupitres etc. l'entretien de la bibliothèque, le papier, plumes, encre etc.

Si pour quelques raisons on étoit obligé de remettre une élève à ses parens avant la fin du trimestre, on rembourseroit proportionnellement au temps qui resteroit à s'écouler, ce qui n'auroit pas lieu si les parens la retiroient.

Les arts d'agremens sont enseignés par des personnes d'un mérite connu. Les leçons sont aux frais des parens, ainsi que tous les objets nécessaires à ces arts.

Les ports de lettre, les frais de maladie, sont à la charge des parens.

Idée du Plan d'Étude.

Toutes les classes se feront en français, le Polonais et l'Allemand seront enseignés dans des cours et les élèves seront exercés à parler ces deux langues aux heures de récréation. Elles pourront aussi apprendre l'Italien et l'Anglais, selon le désir de leurs parents, mais par des maîtres et des leçons à part, quand cela ne nuira point aux autres études.

5^{me} Classe.

Les élèves apprennent le Catechisme diocésain un abrégé de l'histoire sainte, la grammaire française jusqu'au verbe, quelques fables de la Fontaine etc. Elles apprennent à Compter, s'exercent aux deux premières règles de l'arithmétique, l'addition et la soustraction. Elles lisent le français, le Polonais et l'Allemand, elles écrivent et font des devoirs d'Orthographe et de grammaire, en français, résument de vive voix les traits historiques lus ou racontés, par leur maîtresse de classe pour les former de bonne heure à s'exprimer avec facilité. Elles étudient les éléments de la géographie terrestre et les principaux points de la Sphère.

4^{me} Classe.

On continue le Catéchisme, la Grammaire et l'histoire sainte; on apprend l'histoire ancienne, la Géographie, un abrégé de l'histoire du pays, les fables etc. On fait des devoirs de grammaire jusqu'au participe, on conjugue de vive voix et par écrit, on lit le français, on l'écrit, on l'analyse, on commence à s'occuper du style épistolaire. On résume les plus beaux traits de l'histoire sainte et de l'histoire ancienne. On continue le calcul incomplet, la multiplication et la division, on apprend à connaître les poids et les mesures, les monnoies etc. La Géographie historique et politique selon la portée des élèves, on étudie les cartes particulières des différentes provinces de l'empire. Les élèves entrent dans le troisième cours de Polonais et d'Allemand.

3^{me} Classe.

On continue le Catéchisme, la grammaire, la Géographie, on apprend l'histoire romaine, l'histoire de France, la Chronologie, la Mythologie, le genre épistolaire et le genre historique, la Tragedie d'Esther (par Racine) quelques pièces de vers détachés etc. On achève la grammaire française en devoirs, on l'analyse de vive voix et par

77
écrit, on résume l'histoire du pays et l'histoire du
bas Empire. On commence le calcul complexe, les cartes
par devoirs, soit pour l'intelligence de l'histoire, soit
pour la géographie politique. Les élèves passent au
second cours de Polonais et d'Allemand.

2^{me} Classe.

On récite le Catechisme de Collot, l'histoire Ecclésiastique,
la grammaire, la Logique, la Géographie historique et
politique, la première partie du genre poétique, Athalie,
le premier chant du poème de la Religion (Racine)
la Mythologie, on fait des devoirs sur toutes les diffi-
cultés de la langue française, des analyses et des devoirs
de logique, on résume l'histoire de France et d'Al-
lemagne. On étudie le calcul Géométrique, les problèmes
des Cartes, on en élève sans modèle. On apprend à
connoître les constellations etc. Si les élèves sont
assez fortes pour les principes des langues allemande
et Polonoise, elles montent au premier cours afin
de s'y perfectionner.

3^{me} Classe.

On achève d'apprendre le poème de la Religion, l'art

poétique de Boileau, les tableaux historiques. On
récite les histoires que l'on a résumées dans les autres
classes. On fait des devoirs de logique plus étendus,
on apprend la versification, on résume les histoires
d'Espagne, de Portugal, de Prusse et d'Angle-
terre. On compose dans les différents genres de
littérature etc.